

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE

Réunion du 17 novembre 2016
L'an deux mille seize à 14 heures trente.

La nouvelle Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, dûment convoquée, s'est réunie dans les locaux de la mairie de Sauvian, sur convocation de son président, Jean-Yves LE BOZEC. Le quorum étant atteint, le collège des collectivités et l'assemblée ont pu délibérer valablement.

Membres de la CLE présents :

COLLEGE DES COLLECTIVITES		COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Claude ALLINGRI	Madame Catherine REBOUL	AE RMC (Madame Chantal GRAILLE)
Monsieur Thierry BAËZA	Monsieur Michel ROYO	DDTM 34 (Madame Charlotte COURBIS)
Monsieur Jean-Luc BERGEON		DREAL (Monsieur Gabriel LECAT)
Monsieur Dominique BIGARI		COLLEGE DES USAGERS
Madame Gwendoline CHAUDOIR		Monsieur Philippe DABIN
Monsieur Jean-Claude GROS		Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD
Monsieur Jean-Yves LE BOZEC		Monsieur Arnaud LUPIA
Monsieur Alain MARTI		Monsieur Max PRADURAT
Monsieur Jean MARTINEZ		Madame Anne RILLENI
Monsieur Serge PESCE		Monsieur Jean VERDIN
Madame Ariane SOTO-DESCALS		

Membres de la CLE représentés par mandat :

Monsieur Pierre COLIN, Madame Julie GARCIN-SAUDO, Monsieur Vincent GAUDY, Monsieur Jacky LAUTIER, Monsieur Frédéric PIONCHON, Monsieur François TAUPIN, ARS (Madame Catherine MOREL).

Excusés/Absents :

Monsieur Jean-Guy AMAT, Monsieur Bernard AURIOL, Monsieur Jean-Pierre BALZA, Madame Florence BRUTUS, Monsieur Thomas GARCIA, Madame Michèle LATOUR, Monsieur Stéphane PEPIN-BONET, Monsieur Christophe THOMAS.

Etaient également présents :

Madame Evelyne LACOMBE (AE RMC), Monsieur Jean-Claude ARAGON (représentant CABT au SMETA), Madame Cécile IDIER (CABM), Monsieur Sébastien THÉRON (CAHM), Madame Marie MOURLHOU (CCI Béziers-St Pons), Madame Véronique DUBOIS et Madame Géraldine ZECCHIN (SMETA).

Objet : Approbation du compte rendu de la dernière réunion de la CLE – 08 09 16

EXPOSE :

Le 8 septembre 2016, le préfet a convoqué les membres de la CLE pour mettre en place la nouvelle assemblée, à l'issue de 6 ans d'existence. Le président et les vice-présidents ont été élus et l'organigramme de l'instance approuvé. Le projet de SAGE, enfin abouti a été présenté en seconde partie de réunion. Le compte rendu de la réunion comprend les résultats des élections, la composition du bureau et les principaux échanges autour des dispositions et règles du projet de SAGE présentés.

DECISION :

En l'absence de remarques concernant les termes de ce compte rendu, les membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne approuvent le document, à l'unanimité.

Le Président
SAGE Nappe 4
Jean-Yves LEBOZEC
Commission
Locale
de l'Eau
* * *
C.L.E.T.A.